Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 736

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

Hebdomadaire romand No 736 28 juin 1984

J. A. 1000 Lausanne 1

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 55 francs Vingt-et-unième année

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley André Gavillet Yvette Jaggi Pierre Lehmann Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: Hélène Bezençon Jeanlouis Cornuz

736

Cointrin: le piège

On a déjà dit ici (DP 734) la minceur du «message» du Conseil fédéral concernant les mesures d'économies 1984.

Le «moins d'Etat» qui a séduit une bonne partie de l'électorat l'automne dernier révèle peu à peu sa véritable nature, notamment à travers les réductions et les suppressions de subventions.

Le débat animé que ces mesures ont suscité au sein du Conseil national amène deux remarques au moins. D'abord: pratiquement toutes les mesures importantes d'économies ont été contestées par une fraction non négligeable de députés! Ensuite: les représentants des partis bourgeois ont été aussi nombreux que ceux de la gauche à monter aux barricades pour contester l'«austérité»... A force de crier au freinage des dépenses, on risque bien une fois d'être bloqué. Mais devant les répercussions concrètes du «moins d'Etat», ils sont peu nombreux ceux qui assument leurs responsabilités.

Une des controverses les plus vives est née sans conteste au chapitre de la suppression des subventions destinées aux aérodromes. Selon les Genevois, c'en était fait, sans elles, du destin de Cointrin, du développement de toute la Suisse romande; l'aide de la Confédération devait faire obstacle à la satellisation de Genève par Zurich. Dans ces conditions, tenter de replacer la décision dans le champ délicat des priorités devenait peine perdue et ceux qui tentaient de le faire étaient bons pour affronter la vindicte populaire romande!

On rappelera tout de même, pour mémoire, que ces mesures d'austérité ont touché des secteurs aussi capitaux que la formation professionnelle, la protection des eaux, les subventions aux entreprises de transports concessionnaires, le rapprochement tarifaire qui concerne directement les transports publics, sans parler de l'aide à la recherche, sauvée «in extremis» grâce à la combativité de la socialiste neuchâteloise Heidi Deneys.

Accepter d'amputer des secteurs aussi vitaux

SUITE ET FIN AU VERSO

MERCI!

En été, DP bimensuel

Après neuf ans de parution bimensuelle, «Domaine Public» devenait, le 3 mars 1972, hebdomadaire (N° 168). Cap crucial pour une équipe composée de journalistes amateurs et bénévoles, assistés dès cette date-là d'un rédacteur professionnel: la chasse au temps commençait... et elle n'a jamais cessé!

A l'époque, la rédaction, consciente des problèmes qu'allait poser ce changement de rythme de parution, avait demandé que lui soit accordé une semi-pause estivale. Condition «sine qua non» d'un rétablissement annuel efficace: les nettoyages d'été, en quelque sorte. Les lecteurs et amis de DP avaient donné leur feu vert.

Depuis lors, le pli est pris: juillet et août sont les mois où «Domaine Public», sans toutefois abandonner totalement le front de l'information, reprend son souffle et ses esprits, réorganise ses dossiers et... se prépare à la rentrée automnale (particulièrement chargée, semblet-il, cette année!).

Merci de nous accorder une fois encore cet été quasi sabbatique!

Voici donc les prochaines dates auxquelles DP vous parviendra:

DP 737, le 13 juillet.

DP 738, le 27 juillet.

DP 739, le 10 août.

DP 740, le 24 août.

DP 741, le 7 septembre.

Bonnes vacances!